INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
NOVEMBRE 2019

LES CHIFFRES DU MOIS

10-12

Du 10 au 12 décembre, la Cour internationale de Justice tiendra sa première audience publique à La Haye pour examiner la requête de la Gambie, qui accuse la Birmanie de violer la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide.

100 000

On dénombre désormais plus de 100 000 personnes déplacées par les combats en cours depuis novembre 2018 dans l'état d'Arakan.
Il y a quelques mois, elles étaient 65 000.

1

La Chine a annoncé avoir donné 1 million de dollars au gouvernement birman pour financer le processus de paix. Peu de temps après, l'armée birmane a annoncé avoir saisi un important stock d'armes de la Ta'ang National Liberation Army (TNLA), fabriquées en Chine.

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l'Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
NOVEMBRE 2019

Rohingya : la justice internationale à l'agenda!

Le mois de novembre a connu d'importants développements sur le front de la justice internationale. Comme cela était attendu depuis des mois, la Gambie a - au nom de la Conférence pour la Coopération Islamique (OCI) - adressé une requête à la Cour internationale de Justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'ONU, pour examiner la responsabilité de l'Etat birman au titre de la Convention de 1948 sur le génocide qu'il a ratifiée. Une initiative immédiatement saluée par le Canada. L'audience qui va se tenir devant la CIJ à La Haye du 10 au 12 décembre sera très suivie. Dans un geste débattu, Aung San Suu Kyi a rapidement décidé de prendre la tête d'une délégation chargée de *« défendre les intérêts nationaux »* de la Birmanie, composée notamment de deux officiers de l'armée. Lors de cette première audience, la CIJ devrait examiner la demande de mesures provisoires de la Gambie, pour que cessent les violations alléguées. Quelle sera la ligne de défense de l'Etat birman? Cette affaire est d'ores et déjà instrumentalisée sur la scène nationale, sur fond de désinformation et de nationalisme mêlés. Alors que nos regards se tournent vers cette première étape, ajoutons qu'une plainte au pénal a été déposée en Argentine par BROUK - organisation de la diaspora Rohingya basée à Londres - portée par un avocat argentin qui n'est autre que l'ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la Birmanie. Fondée sur le principe de la compétence universelle pour les crimes les plus graves, cette plainte vise de hauts-gradés de l'armée birmane et met aussi en cause Aung San Suu Kyi sur le terrain juridique de la complicité. La décision de la Cour pénale internationale (CPI) annonçant qu'elle va enquêter sur la déportation des Rohingya au Bangladesh a aussi marqué ce mois de novembre. La Birmanie ne reconnaît pas la compétence de la CPI au motif qu'elle n'a pas ratifié ses statuts, mais elle ne peut pas décliner la compétence de la CIJ.

La filière de la pêche en Birmanie : un autre « Ghost Fleet » ?

Ces derniers mois, nous avons abordé la question des conditions de travail, parfois proches de l'esclavage, dans la filière industrielle de la pêche en Thaïlande, à travers notamment la projection du documentaire Ghost Fleet consacré à ces hommes maintenus prisonniers en mer, parfois pendant des années, à la merci des capitaines de bateau et victimes de maltraitance à bord. Les conditions dans la filière de la pêche en Birmanie ne sont guère meilleures. Le mois dernier, un étudiant birman a été enlevé par des trafiquants et vendu pour environ 450 USD à un bateau de pêche dans la région de l'Ayeyarwady. Victime de torture, il a été libéré au bout de 45 jours en mer après que sa famille ait versé une rançon de 521 dollars. La police dédiée à la traite des êtres humains en Birmanie a interpellé deux des sept suspects. La Commission nationale des droits de l'Homme birmane (MNHRC) s'est saisie de l'affaire, tandis que d'autres cas d'abus et de travail forcé émergent au sujet des pêcheurs qui embarquent sur les *« kyar-phaung »*, bateaux de pêche traditionnels en bambou. La pénurie de main d'œuvre dans ce secteur aux conditions de travail éprouvantes amène les propriétaires de bateaux à faire appel à des intermédiaires chargés de «recruter», à tout prix.

Les bureaux de vote dans les casernes vont-ils être supprimés ?

Dans la perspective des échéances électorales de 2020, la Commission Electorale (UEC) propose de permettre aux militaires et à leurs familles de voter en dehors des casernes. Une réforme qui mènerait en réalité à l'abolition des *« bureaux de vote militaires »*. Or depuis l'élection de 2010, ces derniers ont été sommés de voter dans leurs casernes. L'enjeu est de taille car lors des élections précédentes, le monitoring de ces bureaux de vote était restreint, officiellement pour des raisons de sécurité. Les militaires ne seraient pas vraiment libres de leur vote, est-il rapporté. La portée de cette réforme, qui concerne environ 1,5 millions d'électeurs en tout, n'est pas négligeable. Si la LND s'est déclarée favorable à cette évolution, le porte-parole de l'armée s'y oppose !

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l'Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
NOVEMBRE 2019

Exposition sur l'accès au droit à Rangoun

L'accès au droit s'expose actuellement à Rangoun. L'exposition multimédia *« Everyday Justice »* marque les quatre ans d'un programme d'accès au droit *« MyJustice »*, financé par l'Union Européenne et mené en partenariat avec près de 50 organisations de terrain engagées dans des actions d'accès au droit auprès des populations les plus vulnérables. Que peut-on voir dans cette exposition ? Htein Lin, l'un des artistes exposé, a réalisé une œuvre représentant l'institution judiciaire. Des briques représentant des murs de prison, des mains tendues et le bureau du juge équipé d'une machine à écrire un peu particulière : si l'on y tape le mot « justice », c'est le mot « indignation » qui apparaît. L'œuvre de Ko Z, qui s'intitule « deux femmes » (photo), est ainsi légendée : *« Chaque jour des femmes sont victimes de violence et bien souvent personne n'est traduit en justice pour ces crimes. Et si c'était vous ou votre famille ? Que feriez-vous ? Avec quelles difficultés et quel traumatisme ? Comment recherchiez-vous justice ? »* Cette œuvre monumentale est en réalité consacrée au sort tragique des deux jeunes femmes Kachin violées et assassinées par l'armée le 19 janvier 2015. Le titre de l'œuvre qui leur est dédiée a dû être changé. Bien des enjeux de justice en Birmanie ne peuvent tout simplement pas être abordés dans cette exposition, qui traite en effet d'un sujet très sensible. Pour en savoir plus, vous pouvez lire l'article consacré à cette **exposition.**

Combats dans l'état d'Arakan : un député de la LND pris en otage par l'Armée de l'Arakan (AA)

43 organisations de la société civile Chin s'inquiètent au sujet de U Hawi Tin, député Chin membre de la LND, membre de la Chambre haute du Parlement. Il a été enlevé le 3 novembre par l'AA au niveau du Township de Paletwa. Depuis lors, sa famille est sans nouvelles. Un couvre-feu a été mis en place à la suite de son enlèvement aux côtés de neuf autres civils, libérés depuis. Les combats se sont ensuite intensifiés et auraient provoqué la fuite de plus de 6000 villageois. L'AA accuse ce député d'œuvrer pour l'armée et de répandre des messages de haine. Les organisations locales Chin en appellent au respect de la vie des civils et à leur protection conformément au droit international des droits de l'Homme et au droit international humanitaire. Les populations civiles sont en première ligne des abus de l'armée birmane et de ceux de l'AA, documentés notamment dans le dernier rapport d'Amnesty International consacré à ce conflit. A quand la fin de l'escalade ? Quelles sont encore les perspectives de négociation ? Alors que les cas d'enlèvement par l'AA se multiplient, l'armée mène des attaques aériennes et déclare ne pas discuter avec les *« terroristes »*. L'Envoyée Spéciale de l'ONU en Birmanie évoque une éventuelle médiation d'une tierce partie au conflit. L'Arakan National Party (ANP) a proposé de tenir ce rôle. Cette option sera-t-elle prise en compte par le Gouvernement ?

L'armée birmane sommée de ne plus utiliser la machine judiciaire à des fins répressives

130 organisations de la société civile birmane condamnent les tentatives de répression menées par l'armée birmane (Tatmadaw) à travers les tribunaux. Elles demandent l'abandon immédiat des poursuites à l'encontre de trois militants : un avocat activiste de renom, un ancien capitaine de l'armée et un poète. Six mois plus tôt, lors d'un discours public en appui au comité parlementaire qui se penche sur la réforme de la Constitution de 2008, ces trois personnalités ont été accusées de tenir des propos diffamatoire envers l'armée en qualifiant la Constitution de 2008 de non-démocratique ! La société civile déclare que cette procédure constitue une violation de la loi sur les réunions pacifiques et que le rassemblement concernant la réforme de la Constitution était conforme à la loi. La décision du tribunal d'accepter la plainte de l'armée sans réellement analyser l'affaire et sans demander d'explications aux trois accusés constitue une violation de leurs droits fondamentaux.

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l'Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
NOVEMBRE 2019

FOCUS DU MOIS

“Femmes birmanes : regards croisés”
Samedi 7 décembre 2019 aux Grands Voisins

Exposition Photo et Projection-Débat

Info Birmanie et la photographe Catherine Griss vous donnent rendez-vous le samedi 7 décembre 2019 aux Grands Voisins à Paris. L’événement “Femmes birmanes : regards croisés” vous propose d’échanger sur les mutations et permanences que connaît le pays, à travers des portraits et des témoignages de femmes birmanes.

Au programme de cette journée :

- 12H-19h00 / Finissage de l’exposition photo de Catherine Griss, avec sa série “Yangon Entretemps” présentée dans son atelier : *Déambulation dans une ville en mutation, à travers les portraits de jeunes femmes écartelées entre deux mondes.*

>> COUR ROBIN, PORTE 2

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l’Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

- à partir de 18H30 / Projection-débat en présence d'Info Birmanie autour du film documentaire "Mère, Fille, Soeur" de Jeanne Hallacy (VOSTF 30) : Des femmes Rohingya et Kachin témoignent de leur combat contre les violences sexuelles dans les conflits.

>> COUR ROBIN, PORTE 4

- 12h-19h00 / Stand Info Birmanie : échanges avec l'équipe de l'association, dégustation de saveurs traditionnelles et vente solidaire d'artisanat birman issu du commerce équitable

>> COUR ROBIN, PORTE 2

Info Birmanie revient tout juste de Birmanie.
Nous avons rencontré des activistes, des journalistes, des acteurs politiques et institutionnels.
Venez échanger sur la situation politique, économique et sociale du pays, à l'approche des élections générales de 2020.

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l'Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

Venez échanger avec nous autour de l'exposition et de la projection!

Page Facebook de l'événement "Femmes birmanes : regards croisés"

Cet événement a lieu durant le Marché des Créateurs des Grands Voisins, qui se tient du samedi 7 au dimanche 8 décembre 2019.

Accès : Les Grands Voisins, 74 avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris

→ Métro : Denfert Rochereau - lignes 4 et 6
→ RER : Port Royal ou Denfert Rochereau - ligne B
→ Bus : arrêt Saint-Vincent-de-Paul - 38 et N1
→ Station Vélib la plus proche : n°14112 - Méchain - Faubourg Saint-Jacques / n°5029 - Port Royal

Info Birmanie
La Ruche - 24, rue de l'Est - 75020 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org